864 (2008-2009) — N° 10*bis*

PARLEMENT WALLON

SESSION 2008-2009

20 NOVEMBRE 2008

CORRIGENDUM

PROJET DE DÉCRET

relatif à la gestion des sols *

SOUS-AMENDEMENT

proposé par

Mme V. Bidoul et Consorts

* Voir Doc. **864** (2008-2009) – N^os^ 1 à 10

site internet : www.parlement-wallon.be
email : mail@parlement-wallon.be

PROJET DE DÉCRET

relatif à la gestion des sols

Il convient de lire :

SOUS-AMENDEMENT

à l'amendement n° 2
proposé par MM. W. Borsus et Consorts.
(Doc 864 (2008-2009) – N° 5)

L'amendement n° 2 (Doc. 864 (2008-2009) N° 5) est modifié comme suit :

« Le Gouvernement présente, au plus tard le 31 décembre, un rapport annuel circonstancié au Parlement concernant l'exécution de ce décret. Le premier rapport sera transmis pour le 31 décembre 2010. ».

V. BIDOUL

W. BORSUS

R. MEUREAU